

## SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES

Tél. : 04 42 92 30 42

Mail. : [Transports@mairie-eguilles.fr](mailto:Transports@mairie-eguilles.fr)

Contact : Marie Scotto d'Apollonia & Michel Dalmas -



Mairie  
d'Éguilles

La Métropole Aix Marseille Provence organise les transports scolaires et la quasi-totalité des établissements scolaires de la région Aixoise sont desservis.

Identiquement aux autres années, la Mairie d'Eguilles met à votre disposition une permanence estivale afin de vous renseigner sur les transports et vous permettre d'y inscrire votre enfant.

**Pour une première inscription**, veuillez donc, vous rendre à l'Espace DUBY 1<sup>er</sup> étage, (04 42 92 30 42) dès la fin du mois de mai et **avant le 15 août 2017** (impérativement, en raison des délais de fabrication et d'envoi de la carte):

**Les pièces à fournir** pour constituer le dossier de votre enfant sont les suivantes :

- 1 - la fiche d'inscription renseignée, disponible au bureau, ou, dans l'espace téléchargement (thème transport) du site « *Mairie-eguilles.fr* »
- 2 - une photo de l'enfant,
- 3 - la copie d'un justificatif de domicile.
- 4 - un chèque de 55€ pour l'abonnement scolaire annuel ou un chèque de 105€ correspondant à l'abonnement jeune+ (possibilité paiement deux fois 55 et 50) à l'ordre de : **régie transports scolaires**

**Pour un renouvellement d'abonnement**,

**Les pièces à fournir** pour constituer le dossier d'un renouvellement d'abonnement les pièces sont les suivantes :

- 1 - la fiche d'inscription renseignée, disponible dans l'espace téléchargement (thème transport) du site « *Mairie-eguilles.fr* »
- 2 - la copie d'un justificatif de domicile.
- 3 - un chèque de 50€ pour l'abonnement scolaire annuel ou un chèque de 100€ correspondant à l'abonnement jeune+ (possibilité paiement deux fois 50) à l'ordre de : **régie transports scolaires**

**Attention c'est la carte Pass de l'année précédente qui sera rechargée, donc à garder impérativement (coût perte ou détérioration facturée par la Métropole Duplicata 20 €)**

### A TITRE D'INFORMATION

- **la carte scolaire annuelle** : Réservée uniquement pour les jours d'écoles est au **prix de 50€**.

- **la carte jeune +** : Englobe le transport scolaire, toutes les lignes de la CPA y compris la ligne L230 Aix-Eguilles, le réseau d'Aix en bus, tous les jours de l'année, elle coûte **100€**.

- Sur le prix de chaque carte (**scolaire annuelle et jeune+**) vient s'ajouter le coût de fabrication de celle-ci, correspondant à 5 €.

- **Pour les enfants boursiers** : Une réduction de 50 € est octroyée pour la carte jeune+ et une gratuité pour la carte scolaire annuelle, sachant qu'il faut faire l'avance. Vous serez remboursés par la Métropole sous présentation de la notification de bourse et d'un R.I.B.

-Les départs se font en règle générale aux alentours de 7 h 00 pour les établissements du centre ville d'Aix-en-Provence et 7 h 20 pour le collège du Château Double.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires,

Comptant sur votre venue au plus tôt, et avant le 15 août 2017

Marie Scotto d'Apollonia & Michel DALMAS

**PERMANENCE D'ACCUEIL : ESPACE DUBY (1<sup>er</sup> étage)**

**Adresse postale : Mairie d'Eguilles –Service transports scolaires – ESPACE DUBY – 60 Avenue Paul Magallon 13510 Eguilles**